



Sauvegarde et Embellissement de LYON

Association loi de 1901
Agréée au titre L.121-8 et L.160-1 Code de l'Urbanisme

Bulletin de liaison

N° 22- Février 1989

EDITORIAL

Après six années de présidence particulièrement remplies, notre ami Henry BERCHTOLD a souhaité être déchargé des soucis de sa fonction, et il m'a demandé de prendre sa suite.

Je remercie vivement les Membres du Conseil d'Administration qui m'ont élu à la Présidence de l'Association, mais je mesure combien sera difficile le remplacement d'Henry BERCHTOLD dans les contacts innombrables qu'il avait su nouer sur la ville de LYON et dans la région lyonnaise, et même au-delà, et je compte sur l'amabilité de ses correspondants pour que me soit réservé le même accueil.

Au moins tenterai-je de maintenir et de consolider encore l'organisation existante et de poursuivre les actions mises en oeuvre, par la quête perma-

nente d'informations, et par la stimulation des groupes de travail.

Le vif intérêt manifesté lors des visites organisées aux "Greniers d'Abondance" et au Conservatoire National Supérieur de Musique, incite à renouveler de telles initiatives.

Le Bulletin de Liaison de l'Association, créé par Henry BERCHTOLD et son équipe, et dont le contenu est devenu plus riche et la présentation améliorée, doit rester le lien naturel et le reflet extérieur des activités de l'Association.

L'édition de plaquettes-dossiers sera poursuivie, bien que la diffusion, ainsi que l'a souligné notre Trésorier lors de la dernière Assemblée Générale, représente une assez lourde charge.

Ces frais seront mieux supportés dans la mesure où les Membres de l'Association seront plus nombreux, et

j'espère que la participation de S.E.L. au Forum des Associations qui vient de se tenir, aura permis d'intéresser à nos activités de nouvelles compétences.

Je souhaite également que tous les Membres de l'Association prennent à cœur de se mettre à jour de leur cotisation.

De bonnes finances, une participation encore accrue aux réunions de travail, des compétences toujours plus nombreuses, voilà, me semble-t-il, les conditions de la poursuite du développement de

**SAUVEGARDE ET
EMBELLISSEMENT DE
LYON.**

Jean GATEAU



ENCORE UNE FOIS SELTIQUE !

Novembre 1988, le Conseil d'Administration de S.E.L. met la dernière main à un nouveau dossier intitulé :

Un site

LES TROIS GAULES

hier, aujourd'hui, demain

1er décembre 1988, le dossier à la couverture verte est laché... Les estafettes sont envoyées aux quatre coins de la cité pour assurer la diffusion auprès des principaux Elus, responsables des administrations, des services techniques et des associa-

tions et autres personnalités concernés.

31 décembre 1988, le temps des bilans arrive, vite suivi par les bonnes intentions qui vont guider les plans d'actions des uns ou des autres.

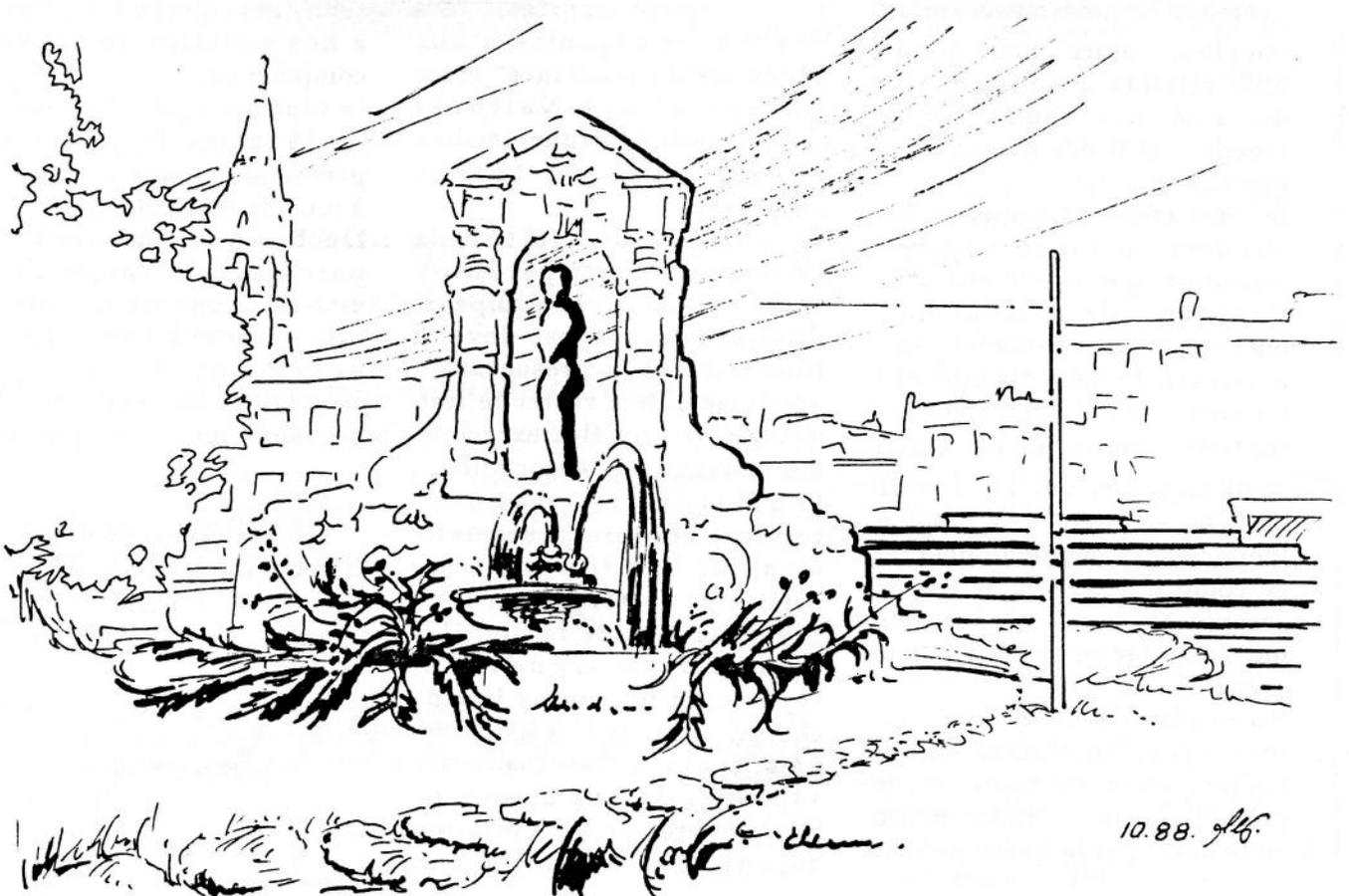
Alors, nombreux sont ceux qui

inscrivent dans leur tablettes que 1989 sera

l'année des Trois Gaules...

Pour que vous ne soyez pas en reste, nous vous offrons un "digest" de cette étude d'une trentaine de pages, riches en illustrations.

J.B.



Une approche bibliographique permet de rappeler que le site est chargé d'histoire ; son intérêt débord largement la ville ou la région, tant pour les aspects politiques (point de rassemblement des représentants des nations gauloises) que religieux (lieu d'exécution de martyrs chrétiens, honoré récemment par le pape Jean-Paul II).

Aussi ce site doit-il être considéré comme un lieu international. Il pourrait alors jouer le rôle d'un pôle touristique fort, s'appuyant sur la symbolique.

L'analyse du site en 1988 permet de montrer qu'autour des ruines de l'amphithéâtre (point d'attraction central), l'environnement présente à la fois des potentialités fortes (jardins aux essences variées, points de vue particuliers

sur le large) et des points disgracieux (structure médiocre du tunnel ou de la rampe du trolleybus n° 6, ensembles d'immeubles incohérents) pouvant détourner et compromettre l'intérêt pour l'essentiel.

En outre, certaines incohérences (partie haute du site) contribuent négativement à l'accomplissement d'une perspective, originale à LYON, qui peut être appréciée depuis la place Sathonay.

Une approche juridique nous assure que la panoplie d'outils à disposition pour la protection de ce secteur est nettement suffisante; il importe de bien l'utiliser.

Dans ce cadre, S.E.L. propose des pistes d'actions correctives, soit pour le court terme (avec des solutions d'habillages, en particulier pour les structures), soit pour le long terme (destruction

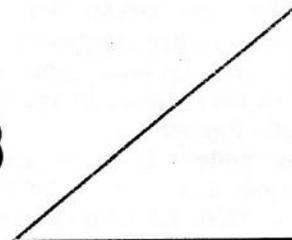
d'immeubles incohérents et réalisation de projets architecturaux valorisants).

Dans la même logique, sont abordées des propositions concernant le mobilier urbain (il y a du ménage à faire !) ou une nouvelle affectation du monument Burdeau, amputé depuis longtemps.

Ces points élémentaires, comme une révision de l'aménagement touristique, devraient compléter avantageusement les retouches "lourdes" pour donner au site ses lettres de noblesse.

Dans ces conditions, le site des Trois Gaules, entouré de secteurs en cours de restructuration (Saint Vincent, la Grande Côte), peut prétendre devenir une étape essentielle d'un circuit de première importance.

Jacques BONNARD



ASSEMBLEE GENERALE 1er Décembre 1988

Le jeudi 1er Décembre 1988, une quarantaine d'adhérents et de sympathisants de S.E.L. se sont rassemblés dans l'ancien réfectoire du couvent des Dames de St Pierre où nous accueillait Monsieur DUREY, Conservateur du Musée des Beaux-Arts.

Mesdames FROBERT, Maire du 1er Arrondissement et ISAAC-SIBILLE, Député de LYON, Maire du 5ème Arrondissement nous faisaient l'honneur et le plaisir d'être parmi nous.

Messieurs BOTLAN, Gérard COLLOMB, Camille GEORGES nous demandaient de les excuser

ainsi que Madame BERNARD, Monsieur le Général BERNADAC et Messieurs DRILLIEN et JAMET.

En introduction le Président BERCHTOLD rappelle l'attachement de S.E.L. à notre métropole régionale qu'elle démontre dans ses actions, respectueuse des lois, en collaboration avec les élus ou des associations.

Le "Forum Régional des Associations", au mois de janvier, sera l'occasion de présenter nos réflexions sur un site remarquable de LYON et jusque là négligé : l'Amphithéâtre des Trois Gaules.

Les nouveaux adhérents que nous y trouverons se rassembleront autour

du nouveau Président élu à la réunion du Conseil d'Administration du 15 Décembre 1988.

Bilan satisfaisant : telle est la conclusion des rapports moral et financier présentés qui sont adoptés à l'unanimité.

La Secrétaire

Marielle GIRAUD

LE MUSEE DES BEAUX ARTS

Une intervention de Mr DUREY, Conservateur .

Au début du XIXe siècle, Napoléon Bonaparte souhaitait reconstruire la France en ramenant notamment LYON dans le giron national. Sa politique culturelle lyonnaise en est un moyen.

Le Musée des Beaux-Arts fut fondé dans l'ancien palais des Dames de St Pierre. Dès l'ouverture, en 1803, de la 1re salle, il bénéficia d'envois successifs d'oeuvres par l'Etat. A la fin de l'Empire on en dénombrait 98, ce qui constituait le plus important envoi en province.

Les oeuvres du Tintoret, de Véronèse ou de Rubens enrichissaient ainsi les collections issues des confiscations et des acquisitions.

A partir de 1815 et jusqu'en 1880 il n'y a pas de politique réelle mais une accumulation d'oeuvres auxquelles se mêlent les vestiges archéologiques (fragments lapidaires, mosaïques...) qui ont été rassemblés depuis 18 ans au musée Gallo-Romain.

Des salles sont ouvertes, par exemple dans

"l'aile Edouard Herriot".

Mais, dès 1879, Edouard AYNARD, fondateur du musée des Tissus, allait jouer un rôle déterminant.

Il ouvrait, en effet, une période de politique d'aménagement d'envergure qui allait se poursuivre jusqu'à la 1re guerre mondiale. C'est l'Age d'Or.

A la politique d'acquisition ambitieuse (sculptures de la Renaissance italienne, amphores, bronzes grecs) correspondaient des travaux d'extension (escalier PUVIS de CHAVANNES, ouverture de deux grandes salles).

Au cours de la même période le Département des Objets d'Art est créé.

Au début du siècle, le musée s'enrichit du "Guitariste" de *RENOIR*, de "La falaise d'Étretat" de *MONET* mais aussi de tableaux de *MANET*, *GAUGUIN*.

La guerre de 1914-1918 allait freiner cette vision éclairée d'aménagement du Palais.

Cependant, les achats d'oeuvres d'art moderne telles que "Devant la fenêtre" de *BONNARD* ou d'expressionnistes d'Europe centrale ajoutaient à la qualité du musée.

Avec la 2me guerre mondiale, déménagement et réaménagement

se succèdent.

Depuis lors, le musée a accumulé un retard qui doit être maintenant rattrapé.

Son ouverture sur l'extérieur en est le guide.

Elle se réalise grâce à une restructuration interne et par une politique de prêt des oeuvres.

Les bâtiments sont, en effet, mal exploités (musée d'Art contemporain dont on doit trouver un lieu d'accueil mieux approprié, Trésorerie Publique, commerces en rez-de-chaussée, etc...). Les ateliers de restauration, d'encadrement manquent. La climatisation est défectueuse, la muséographie balbutiante...

La Ville de LYON, avec l'aide de l'Etat, a désormais engagé un programme de rénovation en six tranches sur 7 à 8 années pour un coût total de 100 millions de francs.

La restauration du tableau *DU FERUGIN* en est une préfiguration.

Nous pouvons l'admirer au rez-de-chaussée du musée. Et bientôt, toutes les oeuvres seront mises en valeur dans un cadre renouvelé.

En conclusion de son exposé, Monsieur DUREY nous fait rapidement parcourir les salles en voie de restructuration.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 1988

Le Conseil d'Administration de l'Association s'est réuni le jeudi 15 décembre 1988 dans le local du 28, rue de la Part-Dieu, à LYON 3e.

Ordre du jour : Constitution du nouveau Bureau

Transfert du Siège social
Revue de Presse

a) Mr *BERCHTOLD* rappelle qu'il souhaite ne plus assurer la présidence de l'Association qu'il exerce depuis maintenant six ans.

Il propose au Conseil la nomination de Mr *GATEAU* qui a posé sa candidature et qui dispose de temps disponible, venant de prendre sa retraite.

A l'unanimité des présents, la candidature de Mr *Jean GATEAU* est acceptée et le Bureau est constitué (voir feuille annexe C.A.).

b) Conformément aux Statuts de l'Association, le Siège social se trouve au domicile du Président :

2, Boulevard des Belges LYON 6ème

c) Mr *Jacques BONNARD* donne lecture de la Revue de Presse qu'il a préparée.

La séance, commencée à 18 h.30, se termine à 20 heures.

Quelques articles, dans la presse d'octobre dernier, nous ont fait part des intentions des Elus de favoriser la construction de nouvelles tours de grande hauteur dans le quartier de la Part-Dieu.

Nous n'avons pas retenu beaucoup de développements quant aux motivations à l'origine de ces nouvelles orientations, si ce n'est la volonté d'imiter d'autres grandes métropoles, en rendant le quartier plus aérien...

Quoiqu'il en soit, nous approuvons et encourageons cette évolution que nous avons souhaitée et suggérée lors de l'enquête publique ouverte pour la révision du POS en 1984.

Nous proposons, dans les lignes qui suivent, quelques pistes de réflexion et d'argumentation sur ce thème, considérant que la politique proposée mérite d'être assise sur de bonnes bases, tant le débat des anciens et des modernes reste vif.



Un état des lieux paraît nécessaire avant d'envisager le mode d'évolution du quartier.

Comme l'ont développé à plusieurs reprises les principaux acteurs de l'édification de la Part-Dieu, l'urbanisme local a souffert en subissant les fortes remises en cause du cahier des charges.

Malgré l'encadrement du projet depuis son origine, on ressent en outre, dans cet ensemble, le résultat des coups de tête qui ont caractérisé l'esprit de son développement.

L'organisation de l'espace qui en découle paraît manquer d'homogénéité et de continuité, en particulier vu de l'intérieur. Mais cette impres-

sion est également ressentie à l'extérieur, provoquée par la présence de la "Tour", édiflée tardivement dans une dimension fort décalée de son environnement.

Si bien que ce soit-disant "signal", effectivement visible à distance, se détache de son environnement au point de lui échapper, en le considérant de trop haut.

Finalement, l'édifice se distingue plus qu'il ne signale. Il écrase plus qu'il ne valorise.

Cette tour donne à la plaine des Brotteaux et de la Guillotière un paysage en rupture. Son érection paraît prétentieuse et sa force devient fragile parcequ'inutile dans sa solitude. Son encastrement paraît malsain, la base ne semblant pas dimensionnée pour la supporter. Autrement dit, la tour semble étrangère à la ville qui l'entoure.



Avant d'aller plus loin dans cette analyse du paysage urbain, observons un instant celui que nous offrent les éléments naturels.

Deux types de constructions proposés par l'environnement nous rappellent des configurations de la ville : l'une dans le domaine du végétal, la forêt, l'autre dans le domaine du minéral, le massif montagneux.

La première nous montre une grande homogénéité et une remarquable continuité. A y regarder de plus près, les arbres n'ont pas tous la même taille ; les écarts proviennent soit de la variété des essences, soit de la qualité du sol, soit encore de la combinaison des deux. Mais là où la terre est meilleure il n'y pousse pas qu'un seul grand arbre, il s'y forme une futaie.

Si le regard peut accéder à la ligne de crêtes des arbres, il apprécie aisément la progressivité dans le

niveau d'élévation.

Ainsi, dans la généralité, la forêt n'offre des contrastes que limités dans cette dimension, mais une forte densité.

La montagne, au contraire, présente plus de ruptures, plus de relief. En effet, les sommets se montrent d'autant plus pointus, plus disparates et plus entrecoupés de vides que leur altitude est élevée et leur structure récente.

Le massif alpin nous donne un exemple édifiant de cette affirmation; les premiers reliefs rencontrés, au-delà des collines, sont formés de chaînons continus et ondulants de 500 à 1.000 mètres.

Suivent, derrière, des chaînes encore assez régulières de 1.000 à 1.500 mètres. La discontinuité commence à se faire sentir plus fortement dans les préalpes (1.500 à 2.000 m.), encore que persistent quelques grandes barrières horizontales. C'est surtout au-delà de 2.000 m. que prennent le dessus les découpages en dents de scie.

Enfin, ce n'est qu'au coeur de ces massifs élevés que surgissent les ensembles les plus majestueux, dépassant les 3.000, voire les 4.000 m.

Mais là encore, si le profil se montre découpé et si les écarts d'altitude sont plus importants, la ligne enveloppant les sommets progresse avec une certaine continuité (on ne trouve pas généralement des sommets de 4.000m. au voisinage direct des plus bas chaînons!!).



Nous ferions volontiers le rapprochement entre la forêt et la ville historique ou traditionnelle. Nous comparerions facilement la structure montagnueuse à la ville dite "moderne" (le modèle ne nous paraissant pas cependant exclusif).



Si la ville classique nous offre une structure assez resserrée et une altitude régulière rappelant la forêt, elle présente cependant quelques singularités propres à l'architecture, comme les clochers, beffrois, dômes ou coupoles.

Leurs proportions sont généralement en harmonie avec l'environnement. On peut noter, en effet, que les parties en dépassement au-dessus de la masse n'atteignent qu'à peine une altitude double de celle-ci.

Il faut remarquer, en outre, les fonctions particulières de ces éléments qui les rendent, de toute façon, (en dehors de leur hauteur) distincts de leur environnement et qui sont soulignées le plus souvent par un écart d'architecture. La fonction la plus courante est la représentation du symbole de grandeur et d'élévation.

Il en résulte fréquemment un véritable rôle de "signal".

Si un exemple comme la Tour Eiffel nous fait mentir quant aux normes de hauteur, il ne déroge pas à la règle de la fonction distincte. Mais, globalement, la ville traditionnelle se caractérise par un bâti régulier d'où n'émergent que quelques pointes remarquables.



Le vingtième siècle a fait éclore un nouveau type de structure urbaine avec l'apparition des gratte-ciel, tours de grande hauteur et autres grands ensembles à caractère discontinu.

Si l'on trouve aujourd'hui ce type de constructions aux quatre coins du monde, leur organisation spatiale apparaît sous des formes variées :

- Ce peut être le grand rassemblement dans le style Manhattan dans lequel nous voyons comme une grande cordillère,

- Ce peut être la dissémination de quelques tours prétentieuses dans un réseau moins élevé qui fait plutôt penser à une friche végétale,

- Ce peut être encore le bosquet, rassemblement localisé (dans le genre la Défense), de dimension suffisante pour créer une force de paysage.

On pourrait y trouver l'image d'un massif montagneux très jeune, fruit d'un soulèvement récent,

- Ce peut être aussi le cas de la tour unique, plus représentative d'une expérience génétique que d'un paysage, qu'il soit de type végétal ou de type minéral ; nous retrouvons bien sûr, dans cette catégorie, Montparnasse à PARIS, la Part-Dieu mais aussi le Centre International de la recherche sur le Cancer à LYON.

Si le premier cas évoqué (New-York) impressionne, en particulier par sa grandeur, il risque malgré tout de se rapprocher du deuxième proposé (un certain désordre) et, en conséquence, peut basculer dans la débandade.

Le dernier schéma, même lorsqu'il s'agit d'une tour réussie sous l'aspect plastique, tombe dans les travers que nous avons évoqués au début pour la Part-Dieu. Du coup, la belle oeuvre perd de son génie, par ignorance de son environnement.

Ce phénomène de rejet sera d'autant plus vrai que cette tour est de même nature que son voisinage (habitations, bureaux,...), au contraire des clochers ou autres dômes de la ville traditionnelle.

En définitive, le troisième type, le bosquet, nous paraît être une solution des plus élégantes pour une bonne intégration dans la ville classique dans le cas où ses édiles veulent rester maîtres de son paysage.

Encore faut-il profiter des exemples offerts par la nature, et en particulier par les massifs montagneux, pour réussir la transition avec le reste de la ville (ne pas négliger, dans ces transitions, le rôle des vallées accueillantes séparant les massifs).

Les tours, d'aspect fragile à l'état isolé, trouvent la stabilité dans le regroupement grâce à un rééquilibrage entre l'épaisseur (globale et non individuelle) et la hauteur.

Chaque tour appartient à l'environnement à sa dimension. Ce dernier, rattrapant progressivement le niveau de la ville, devient un quartier à part entière de celle-ci. Alors les tours vont-elles pouvoir cohabiter avec la ville et non paraître contre elle.

Du coup la ville se renforce-t-elle.



Dans cette logique, il nous paraît effectivement judicieux de construire d'autres tours à la Part-Dieu, de hauteur permettant d'élaborer un ensemble d'une certaine épaisseur (de même la question peut-elle être traitée à Grange-Blanche, ou ailleurs encore, la ville pouvant supporter plusieurs bosquets, éventuellement de niveau moindre, comme il en existe déjà, de façon plus ou moins réussie, au Tonkin ou aux Gratte-Ciel, à Villeurbanne...).





profil actuel de la Part-Dieu



profil de forêt



profil de massif montagneux



ce que pourrait être la Part-Dieu !

Alors, il nous semble que la cité gagnerait à forcer sur les terres de la Part-Dieu, dans les conditions évoquées plus haut, en se dotant ainsi de sa troisième colline !



Pour finir, nous voudrions rappeler combien est néfaste l'incapacité à stabiliser une certaine politique architecturale urbaine comme on a pu le constater ces quarante dernières années.

Les discontinuités que l'on peut apprécier dans le bâti et que nous venons de critiquer dans un cas particulier, sont souvent dues à une certaine négligence de la part des décideurs qui travaillent souvent au coup par coup, mais également à des remises en cause profondes (pour ne pas dire des allers et retours) dans les documents cadres de planification urbaine, souvent en opposition systématique avec les précédents (phénomène du pendule).

Alors n'hésitons pas à prendre du recul et pensons plus souvent ville que quartier, plus quartier que rue et plus rue qu'immeuble. Ceci devrait nous obliger à plus de continuité dans la durée et à plus d'architecture d'ensemble.

Jacques BONNARD

Nous proposons, par ailleurs, une autre piste de réflexion qui tend à promouvoir un urbanisme "tourophile" dans le quartier de la Part-Dieu.

Si nous considérons, en effet, la structure géographique lyonnaise d'aujourd'hui, la ville s'articule autour de deux fleuves, la presqu'île formant, d'une certaine manière, l'axe charnière.

Mais les deux pendants, la colline de Fourvière et la plaine de Brotteaux-Guillotière, présentent des caractéristiques fort dissemblables. Si la première est facilement perceptible de par son altitude, depuis de nombreux points de la ville basse ou depuis d'autres points hauts, la deuxième manque de corps et de cette platitude se ressent une certaine fadeur qui n'est pas relevée par l'unique grande tour, et la ville en paraît déséquilibrée, malgré la forte étendue vers l'Est.

CONTREPET

*D'aucuns, sans humour,
se contentent de "la Tour".*

*D'autres, plus colorés,
"Le Crayon" ont préféré.*

*Le contrepét, sans façon,
"Le Dard-Pieu", nous proposons !*

FORUM

S.E.L. a participé au Forum des Associations les 14-15-16 janvier.

Nous avons reçu de nombreux visiteurs qui ont été intéressés par nos actions.

L'étude sur l'amphithéâtre des Trois Gaules a été beaucoup consultée.

Le désenclavement de Fourvière a aussi retenu l'intérêt de nombreux visiteurs.

Nous attendons, à nos prochaines réunions, des personnes qui ont manifesté le désir de nous mieux connaître.

C.I.C.A.

Nous assistons régulièrement aux CICA et remercions Mesdames et Messieurs les Maires de nous inviter.

REVUE DE PRESSE

Nous avons particulièrement apprécié l'article paru dans le journal "Le TOUT LYON - MONITEUR JUDICIAIRE" n° 3189 du 2.1.1989 concernant notre étude sur l'amphithéâtre des Trois Gaules.

AFFICHAGE SAUVAGE

Nous avons relevé dans le n° de janvier de *VIVRE A LYON* la volonté de la Municipalité de poursuivre son action contre l'affichage sauvage.

Nous en sommes d'autant plus heureux que SEL et l'UCIL ont été, il y a deux ans, par leurs interventions, à l'origine de cette action.



REUNIONS . Nous vous demandons de bien vouloir noter les dates des réunions indiquées ci-dessous:

JEUDI 16 FEVRIER A 18H.30
28, rue de la PART-DIEU LYON 3^e

Ordre du jour :

- Echos sur le Forum
- Informations générales
- Revue de Presse
- Exposé de Mr *FULCHIRON*, Maire du 7^e Arrondissement

Président de la Commission des Activités Fluviales sur le sujet suivant :

ETAT D'AVANCEMENT DE L'AMENAGEMENT DES BERGES DU RHONE

JEUDI 23 MARS 1989 A 18 h.30
Salle des Réunions - Mairie du 1^{er} Arrondissement
Place Sathonay

Ordre du jour :

- Informations générales
- Revue de Presse
- Exposé de Mr *DELAS* Chargé d'opérations à la S.E.R.L. sur le sujet suivant :

REHABILITATION DES IMMEUBLES DES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE

Nous invitons les adhérents et les personnes intéressées à venir nombreux à ces réunions dont l'intérêt est particulièrement remarquable tant par les sujets traités que par la personnalité des intervenants .

MISE EN PAGE



CREATION DE DOCUMENTS
MISE EN PAGE
MICRO- EDITION

☎ 78 87 97 17

Président : *Jean GATEAU*
2, Boulevard des Belges
69006 LYON T. 78 93 11 78

Secrétaire : *Marielle GIRAUD*
10, rue de Castries
69002 LYON T. 78 37 16 02

Trésorière : *Catherine VOISIN*
25, rue Barrême
36006 LYON T. 78 94 01 19

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 15 Décembre 1988

Me PAUL Joël	Président Honoraire	34, cours de Verdun 69002 LYON	T. 78.37.35.11
Me DUCHER André	Membre Fondateur	25 bis, quai Romain Rolland 69005 LYON	T. 78.37.30.90
Mr GATEAU Jean	Président	2, Bd des Belges 69006 LYON	T. 78.93.11.78
Mr BERCHTOLD Henry	Vice-Président	21 ter, avenue Général Leclerc 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE	T. 78.34.34.17
Mr BERNADAC Louis	Vice-Président	170, Bd de la Croix-Rousse 69001 LYON	T. 78.28.46.83
Mme BERNARD Anne-Marie	Secrétaire-Adjoint	26, chemin de Vassieux 69300 CALUIRE-ET-CUIRE	T. 78.23.94.80
Mr BONNARD Jacques	Documentaliste	9, Bd de la Croix-Rousse 69004 LYON	T. 78.27.19.73
Mr DRILLIEN Jean-Paul	Vice-Président	17, rue Sully 69006 LYON	T. 78.93.04.52
Mr FRICAUDET Pierre		84, rue Vendôme 69006 LYON	T. 78.52.31.54
Mme GIRAUD Marielle	Secrétaire	10, rue de Castries 69002 LYON	T. 78.37.16.02
Mlle GRASSIS Madeleine		4, Bd Anatole France 69006 LYON	T. 78.93.03.25
Mr JAMET Pierre		3, place des Chartreux 69001 LYON	T. 78.30.08.73

Mr LEBEL Pierre

294, route de Genas 69500 BRON T. 78.26.12.61

Mr LUDIN Louis

Vice-Président

111, rue de Sèze 69006 LYON T. 78.52.06.17

Mr MONTEIL Marcel

Le Grépon - 47, avenue Valioud
69110 STE FOY LES LYON T. 78.25.93.55

Mr NEMOZ Joseph

Les Clématites
25, rue Antonin Perrin
69100 VILLEURBANNE T. 72.33.43.47

Mme PHILIBERT Catherine

11, avenue de Grande-Bretagne
69006 LYON T. 78.93.11.17

Mlle ROUX-DUPLATRE Claude

Trésorier-Adjoint

20, rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE T. 78.63.34.35

Mr VACHER Georges

Les Landes
183, route de St Irénée
69126 BRINDAS T. 78.45.36.85

Mlle VOISIN Catherine

Trésorier

25, rue Barrême 69006 LYON T. 78.94.01.19